

œuvres, une espèce de soirée littéraire au point de vue de la charité organisée et du rôle social qu'elle exerce effectivement.

Après la lecture de la circulaire, le secrétaire fit l'appel des conférences par ordre d'ancienneté et chacune présenta l'état de ses recettes et dépenses, et du nombre de familles visitées et secourues etc., depuis la dernière assemblée générale.

Ces chiffres seraient peut-être une révélation pour beaucoup de citoyens trop peu préoccupés des misères et des souffrances dont tant de familles sont accablées tout près de leurs somptueuses résidences. Le nombre de ces familles varie dans les différentes circonscriptions des 18 conférences, de 20, 30, 40 et même 50 chacune. Si les associés de Saint-Vincent de Paul ne visitaient pas ces familles, n'allaient pas au-devant d'elles pour leur offrir les secours indispensables, elles sortiraient nécessairement de leurs pauvres réduits pour aller frapper aux portes, et troubler, indistinctement, la tranquillité des favoris de la fortune, qu'ils soient enclins à la charité ou qu'ils ne le soient pas. A ce point de vue, la société de Saint-Vincent de Paul mérite autant la reconnaissance des riches que celle des pauvres. Elle n'a pas détruit complètement la mendicité de porte en porte, mais il est évident qu'elle l'a réduite à sa plus petite proportion.

Mais ce résultat n'a pas été obtenu seulement par des paroles et des visites, il a fallu déboursier des sommes assez considérables annuellement pour soutenir les pauvres durant la saison rigoureuse. Il y a trois ans les dépenses ont dépassé \$11,000 et l'année dernière les recettes ont excédé \$10,000.

On comprend aisément quel bien de telles sommes, sagement distribuées, peuvent produire, et combien elles diminuent la mendicité dans notre ville.

Après les comptes rendus des conférences, le président communiqua à l'assemblée une lettre qu'il adresse au président du conseil supérieur du Canada, en lui transmettant les statistiques des œuvres de Montréal pour l'année dernière. On nous a permis d'en prendre copie pour notre publication.

Montréal, 10 février, 1883.

PAUL ERNEST SMITH, ECR.

*Président du conseil supérieur
du Canada, société de Saint-
Vincent de Paul, Québec.*

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

La statistique des œuvres des conférences de Montréal, pour l'année 1882, vous est soumise.

Elle établit clairement que les ressources matérielles n'ont pas fait défaut ; et ce fait apparaîtrait d'une manière plus saillante encore si toutes les conférences avaient soumis le rapport voulu, celles qui ont le plus bénéficié d'un legs de \$5,000 ayant manqué à ce devoir. Je suis informé cependant qu'elles poursuivent leurs